

## Association "Tennis Club de Castries"

### PROCÈS VERBAL de la réunion du Comité Directeur du TC Castries

Lundi 19 mars 2018 à Castries

Séance ouverte à 19 h 30

#### Présents :

les membres du Comité Directeur :

Patrick Jaclot, Emmanuel Salih Alj, Coralie Leprêtre, François Bertrand, Kim Mai, Aurélie Marangé, Benoît Gourhand

Permanent : Jean-Paul Urbain

BE : Sylvain RUIZ

Sont excusés : Patrice Mejri, Pascal Marsac

#### 1 / Convention Mairie :

- Elle sera validée lors d'un conseil municipal, Jean-Paul s'occupe de relancer la Mairie.

#### 2 / Problèmes d'assurance :

a) - téléphone de Jean-Louis Ayats cassé lors d'un cours : MMA ne prend pas en charge.

b) - le 1er mars, lors de l'épisode neigeux qui a touché notre région, la pergola s'est effondrée : MMA ne prend pas en charge ce sinistre.

A cette occasion et compte tenu du coût de l'assurance (environ 875 €/an) nous allons prospecter pour envisager de changer de compagnie pour, d'une part faire des économies et, d'autre part, bénéficier d'un contrat qui couvre mieux le Club en cas de sinistre. Coralie doit vérifier la date d'échéance du contrat.

#### 3 / Séjour des Anglais de Clifton

Benoît fait un point sur l'avancée du projet : Le club est d'accord pour subventionner à hauteur de 1 200 € maximum.

Les dépenses seront couvertes par :

- participation des invités Anglais pour 50 + 30 = 80€
- repas du samedi soir pour 15€ par personne. (on estime 50 personnes donc 750€)
- Mécénat de Maarten ROELS.

#### 4/ Projet PADEL

Une réunion est prévue le 22/03 avec le Maire pour présenter le projet avec l'implantation prévue des 2 courts et plusieurs devis de constructeurs de terrains Padel, terrassement et dalle.

Le Maire s'engage à ce que la Mairie prenne en charge le terrassement.

De plus, le projet complet serait pris en charge par la Mairie aussi (facturation Mairie pour récupération de la TVA), le Club devrait donc emprunter pour rembourser la Mairie, du montant de la dalle, entre 20 000 € et 50 000 € et les 2 courts de Padel, entre 42 000 € et 62 000 €.

Soit au total, entre 62 000 € et 110 000 €, moins la TVA de 20%, ce qui correspond à un coût entre 50 000 € et 88 000 € suivant l'entreprise choisie.

Le Maire s'engage aussi à faire faire une étude pour l'écoulement des eaux autour du Club House.

#### 5/ Point sur les Sponsors

En l'absence de Pascal ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### 6/ Subvention annuelle de la mairie

Le dossier a été déposé dans les délais pour une demande de 5 000 €

#### 7/ Projet nouvel abri sur la terrasse

Pour remplacer la pergola qui s'est effondrée lors de l'épisode de forte neige, voir s'il y a possibilité de solliciter les services techniques de la Mairie (pas de prise en charge de l'assurance, voir point 1).

Envisager une pergola en bois ou en fer ?

Voir éventuellement sponsoring par une entreprise Castriote...

#### 8/ Rénovation douches

Dans la continuité de ce qui a déjà été fait pour 2 douches nous allons remplacer les 2 colonnes de douches vétustes restantes. Benoît s'occupe de les commander et François se chargera de les remplacer. A faire avant l'Open.

Fin de la réunion à 21 h 00

Prochaine réunion programmée le mardi 17 avril à 19 h 30

Agenda :

Tournoi jeunes du 20 avril au 6 mai

Tournoi Open du 16 mai au 8 juin